

Le budget

En ce moment où la situation dans le monde transforme le rôle de nos forces armées, elles ont besoin de cet argent. J'en conviens. Elles devront s'accommoder du plafond de 5 p. 100.

Je veux parler des subventions aux entreprises, car j'ai entendu des opinions à ce sujet. J'ai entendu dire un peu partout qu'il faut cesser de donner de l'argent aux entreprises. Lors des audiences que nous avons tenues partout au Canada sur la TPS, c'est l'idée sur laquelle ont le plus insisté la plupart des chambres de commerce qui ont témoigné devant nous, qu'elles soient venues représenter des régions rurales ou urbaines. Elles demandaient toutes la fin des subventions aux entreprises.

• (1600)

L'opposition prétend toutefois que, maintenant que ces subventions sont en place, nous ne pouvons pas les abolir, que nous devons autoriser ces dépenses.

Les subventions sont importantes et l'aide est toujours offerte, mais n'est-il pas préférable de les accorder en partant du principe que, si c'est une si bonne idée, le programme d'aide rapportera au Trésor fédéral et l'argent sera remboursé à des conditions raisonnables? De ce point de vue, le budget est indéniablement positif.

L'un des points les plus marquants du budget est la vente d'une partie de la société Petro-Canada, que tous les Canadiens vont approuver, j'en suis sûr. Lorsqu'une société est appelée à fonctionner dans le secteur privé, il lui faut disposer de tous les outils nécessaires pour bien tirer son épingle du jeu et toute société fédérale qui a besoin d'argent est bien mal partagée, car nous ne pouvons lui en fournir. En privatisant Petro-Canada, nous allons donc permettre à cette société de fonctionner comme le souhaitent les Canadiens en créant les richesses, les investissements et les emplois dont le Canada a besoin. J'approuve sans réserve la décision du gouvernement fédéral de privatiser graduellement Petro-Canada, de sorte que cette société puisse fonctionner comme il se doit.

Beaucoup d'autres secteurs de dépenses sont visés, mais je dois reconnaître à mon grand regret que je ne peux pas en parler aujourd'hui. Pour conclure, je tiens à dire combien je me réjouis d'avoir pu entretenir la Chambre de ce budget, d'autant plus que le député de Halifax-

Ouest m'a cédé sa place, même s'il a très hâte de prendre lui-même la parole. Je l'en remercie beaucoup.

M. Whittaker: Monsieur le Président, le député parle de programmes sociaux et du fait que son gouvernement ne les a pas réduits cette fois-ci.

Je tiens à attirer son attention sur un sujet auquel il n'a pas touché, soit la situation des personnes âgées. Le Budget des dépenses prévoit réduire les programmes destinés aux personnes âgées, puisque que le Programme pour l'autonomie des anciens combattants est amputé de 3,5 millions de dollars. Nous examinons l'incidence que ce budget aura notamment sur les personnes âgées.

À la lecture du communiqué qu'a publié hier l'organisme La Voix—Le réseau des aînés, je remarque qu'on fait ressortir, parmi les mesures gouvernementales qui toucheront durement les personnes âgées, les réductions massives sur le chapitre des logements sociaux. L'organisme fait observer que, même s'il n'en est pas question dans ce budget, la disposition de récupération finira par entrer en vigueur et que la note sera salée pour les personnes âgées. Il souligne également que, vu les politiques gouvernementales et la taxe sur les produits et les services, les personnes âgées devront payer de la taxe sur bien des choses qui n'avaient jamais été taxées.

Je sais que le député va répliquer que, bien au contraire, leur situation sera meilleure, puisqu'il y aura des remises. Je voudrais aussi que le député dise à ces personnes que l'indexation en fonction de l'inflation n'est que partielle et que leur situation régressera dans les années qui viennent.

Désormais, à cause de la taxe sur les produits et services, les personnes âgées vont devoir payer de la taxe sur des divertissements comme le golf, le cinéma et les quilles. Celles d'entre elles qui vivent dans une localité non desservie par un service de transport en commun et qui n'ont pas d'autre moyen de transport pour aller faire leur épicerie devront payer de la taxe sur les courses en taxi.

Nous nous rendons compte que la réduction des paiements de transfert aux provinces entraîne des problèmes sur la chapitre de l'aide sociale, complément de revenu sur lequel comptent beaucoup de gens et surtout des femmes âgées. Il faut que ces programmes soient repris par la province ou qu'on affecte des fonds supplémentaires.